

Le CINOV GIAC, le CINOV AQUITAINE, en partenariat avec le CIDB, la FFB et la Fédération des Promoteurs Immobiliers, organisent le 28 novembre 2013 une matinée d'information sur le dispositif réglementaire de l'attestation de prise en compte de la réglementation acoustique dans les logements neufs, obligatoire depuis le 1er janvier 2013. Cette conférence gratuite, qui s'inscrit dans le cadre du Tour de France de l'attestation acoustique proposé par le CINOV GIAC, se tiendra à Bordeaux dans les locaux de la FFB.



Le CINOV GIAC, le CINOV AQUITAINE, en partenariat avec le CIDB, la FFB et la Fédération des Promoteurs Immobiliers, organisent le 28 novembre 2013 une matinée d'information sur le dispositif réglementaire de l'attestation de prise en compte de la réglementation acoustique dans les logements neufs, obligatoire depuis le 1er janvier 2013. Cette conférence gratuite, qui s'inscrit dans le cadre du Tour de France de l'attestation acoustique proposé par le CINOV GIAC, se tiendra à Bordeaux dans les locaux de la FFB.

"L'attestation de prise en compte de la réglementation acoustique dans les logements neufs obligatoire depuis le 1er janvier 2013" - Jeudi 28 Novembre 2013 de 08h30 à 12h40 - FFB – Fédération Française du Bâtiment - Maison du Bâtiment et des TP - Quartier du Lac - 33081 Bordeaux Cedex

[Programme et inscription](#) (inscription gratuite indispensable avant le 25 novembre)

[Plan d'accès](#)

L'agenda du Tour de France Attestation acoustique : www.cinov.fr/syndicats/giac